

## LENS



Google™ Recherche perso Rechercher

### Colloque

## La violence conjugale à l'épreuve des mots

jeudi 02.12.2010, 14:00



Ce colloque s'est tenu à l'IUT de Lens.

A l'occasion de la journée internationale de lutte contre les violences faites aux femmes, l'association Accueil 9 de coeur a organisé un premier colloque nommé "la violence conjugale à l'épreuve des mots".

Une réunion dont l'objectif était d'exposer les réponses existantes en la matière dans la région, le département et plus particulièrement dans le secteur de Lens - Liévin. Quand on sait que neuf personnes du département ont perdu la vie l'an dernier des suites des violences de leur conjoint ou ex-conjoint, un nombre en augmentation et qui place la

Pas-de-Calais en tête des départements comptabilisant le plus d'homicide au sein du couple.

Il est donc important de fédérer les moyens mais surtout de réaffirmer la nécessité de travailler en réseau autour des violences intra-conjugales. C'est la volonté affichée et plus particulièrement recherchée par Laurent Liotard dans sa nouvelle fonction de référent prévention et lutte contre les violences conjugales.

Ce colloque s'est tenu au sein de L'IUT de Lens sous l'égide de Pierre de Bousquet, préfet du Pas-de-Calais, de Brigitte Lamy, procureur du tribunal de Grande Instance de Béthune et de Guy Delcourt député maire de Lens.

Après le mot d'accueil de Marc Demanze, directeur de l'association "Accueil 9 de coeur", Guy Delcourt a prononcé un petit discours d'ouverture de la séance. S'appuyant sur sa fonction de maire et donc ses prérogatives d'officier de police judiciaire, il invite, incite les personnes victimes de tels maux à venir se confier au maire ou à ses adjoints qui sont capables d'apporter une solution, aux minima de les orienter. S'adressant aux différents intervenants il conclura « il faut que l'on mette nos moyens en commun, et que l'on y mette les moyens financiers car la volonté je n'en doute pas est bien présente ».

### Plus de 800 cas traités en 2009

Brigitte Lamy a ensuite introduit le débat présentant le cadre juridique et pénal. En terme de délinquance conjugale



### Du côté des forums

**ceudretp** : Vidéo de la soirée Téléthon à Etrun et Maroeuil...

**Magniez** : Ce mercredi toute la journée (de 9h à 18h) il sera...

**Jenny** : Félicitations pour ton exposition Christiane, tu sais...

**tueursnet** : Balle de ManifAux armes petits citoyens ! Un camarade...

**qiq** : Plutôt ridicule de nommer "baptême" (où est le plongeon...

**Cyrano** : J'avoue avoir été grandement et désagréablement...

**testart** : bonjour hè bien nous voila arrivè sur le même problème...

**qiq** : Entrée du trésor de la cathédrale (Musée) : la cloison...

**ceudretp** : Retrouvez les meilleurs moments au Mont César sur [www.mont-cesar.fr](http://www.mont-cesar.fr)

**testart** : bonjour, des radar au feu rouge, alors que deja les emplacement...

» Tous les forums

818 cas ont été traités en 2009 au parquet de Béthune. Un chiffre important sachant qu'il reste beaucoup de femmes, de personnes qui ne portent pas plainte.

La journée s'est poursuivie par l'intervention des nombreux intervenants, psychologues, thérapeutes familial ou conjugal, éducateurs qui ont présenté et débattu sur les grands thèmes tels l'accompagnement de la victime de violences conjugales et la prise en charge de l'auteur de comportements violents au sein du couple ou encore de l'accompagnement thérapeutique des couples à transactions violentes sans oublier l'enfant au coeur des violences conjugales.

Autant de situations encadrées par la loi, comme celle du 9 juillet 2010 qui vise à faciliter le dépôt de plaintes par les femmes qui sont souvent freinées par la peur. L'une des "mesures phares" de cette loi est « l'ordonnance de protection » qui peut être délivrée par le juge aux affaires familiales et permet d'attester de la réalité des violences subies et de mettre en place, sans attendre, les mesures d'urgence comme éviction du conjoint violent, relogement "hors de portée" du conjoint en cas de départ du domicile conjugal.

Il existe d'autres formes de violences outre conjugales elles peuvent être : psychologiques ou au travail. Quelque soit la violence, elle est inacceptable.

### De l'amour à la mort...

L'histoire commence toujours par de l'Amour, puis la victime est "isolée" par des critiques, harcèlements, pour qu'elle ne puisse plus penser ; puis il y a le « conditionnement » par la frappe, les coups tombent et à chaque fois qu'il y aura de la violence elle ne bougera plus, se ressent aussi la "dépendance" de l'un ou de l'autre envers l'autre. Une situation initiée par l'auteur certes mais entretenue et même appuyée par la victime elle-même, par sa peur, une condition appuyée aussi involontairement par l'entourage, "autorisée" par la société.


Si cette histoire vous ressemble il ne faut pas hésiter à parler. La parole, se confier à quelqu'un, est la seule issue à ce problème. Ne rien dire serait fatal.





Dans tous les cas victimes ou témoins en cas de danger immédiat : composé le 17 (police secours).

Claude ARRAULT

L'Avenir de l'Artois

 Recommend

 Sign Up to see what your friends recommend.

 Partagez   

## SONDAGES

### Quels événements vous ont le plus marqué en 2010 ?

- La visite de Nicolas Sarkozy à Lorette
- Le début des travaux du Louvre-Lens
- La visite du Prince Charles à Neuve-Chapelle
- Le mauvais début de saison du RC Lens
- La mobilisation contre la réforme des retraites
- La gestion de la Soginorpa épinglée
- La mort du gendarme Tapella, renversé à Thélus
- L'accident de train de marchandises à Bully
- Le cimetière de Loos-en-Gohelle profané
- Le Main Square festival à la Citadelle

voter

[» Tous les sondages](#)

### Find us on Facebook



L'Avenir de l'Artois

 Like

1,944 people like L'Avenir de l'Artois



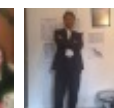
Nathalie



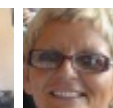
Bahaitv



Sophie



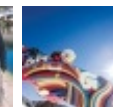
Marc



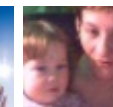
Evelyne



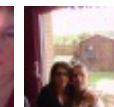
Nadine



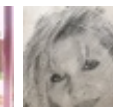
Cailloux



Audrey



Virginie



Diabl

 Facebook social plugin

## LA RÉDACTION

## VOS RÉACTIONS

### Pour réagir à cet article :

- » introduisez votre nom d'utilisateur
- » rédigez votre commentaire
- » postez

### Nom d'utilisateur :

### Mot de passe :

[pas encore inscrit ?](#)

### Rédigez votre commentaire :

SUR TWITTER



ENVOYEZ-NOUS  
VOS INFOS



ESPACE CLIENTS



- » Abonnements - Réabonnement
- » Changement d'adresse
- » Rédaction
- » Ecrivez-nous
- » Direction
- » Publicité
- » Mentions Légales
- » Boutique, Billetterie, Voyages

**Sites du Groupe Voix du Nord :** Groupe Voix du Nord | Groupe Rossel

**Actualité :** La Voix du Nord | Sports avec La Voix des Sports | Economie avec lavoixeco.com | La Voix au Féminin | Lille Plus | Nord Eclair | Nord Littoral | La Semaine dans le Boulonnais | L'Avenir de l'Artois | L'Echo de la Lys | Le Journal de Montreuil | Le Réveil de Berck | Le Phare Dunkerquois | Le Journal des Flandres | Le Messenger | Les Echos du Touquet | L'indicateur des Flandres

**Télévision :** Wéo - La Télé Nord-Pas de Calais

**Loisirs :** Nordway Magazine | Sorties & loisirs avec Maville.com | Blogs avec Nord Blogs

**Petites annonces :** Annonces immobilières avec La Voix Immo | Offres d'emploi avec La Voix Emploi | Annonces auto avec La Voix Auto | Offres de stages avec Nord Stages | Marchés publics avec La voix Eco Business Marchés Publics | La Voix L'Etudiant